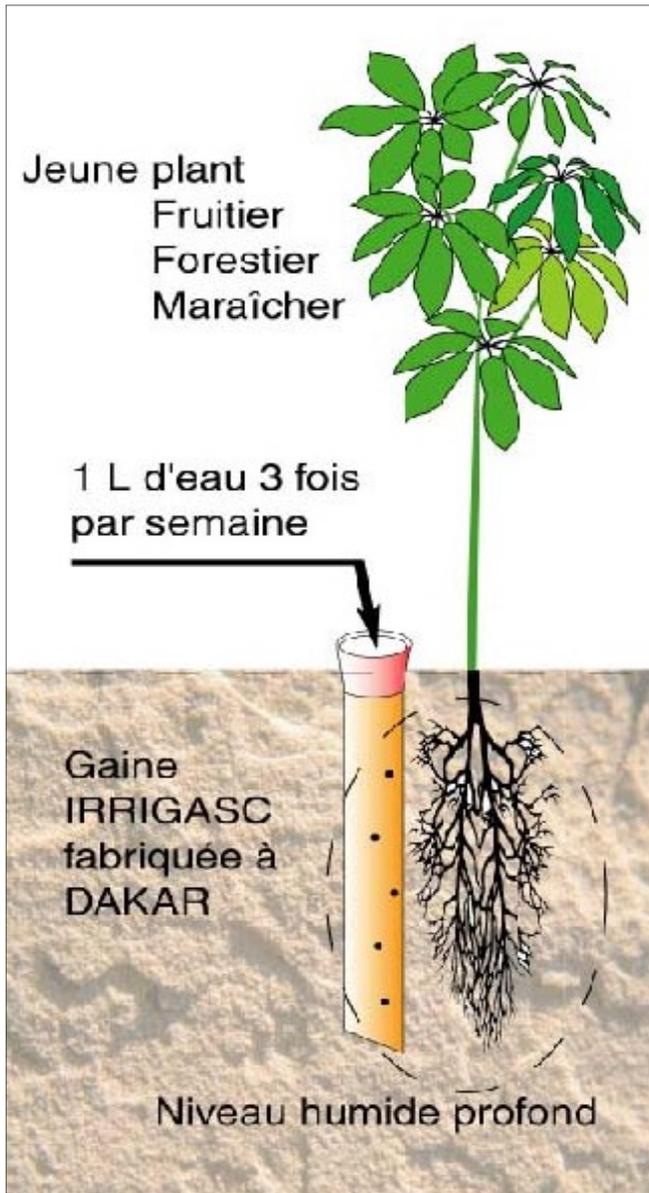


L'Irrigation par semi-conduite Irrigasc



Le concept d'irrigation par semi-conduites dénommé "Irrigasc" a pour principe d'entretenir en profondeur (1m et davantage) une réserve d'humidité suffisante avec une quantité d'eau limitée.

Le système consiste à enterrer à l'aide d'une tarière et à quelques centimètres d'une plante, verticalement ou obliquement, une gaine composée d'une partie supérieure appelée **réservoir**, et une partie inférieure appelée **manchon** en polypropylène aux parois fines et percées contenant de la terre prélevée sur place

L'eau versée périodiquement dans le réservoir de la partie supérieure, filtre à l'extérieur par les fins orifices de la paroi.

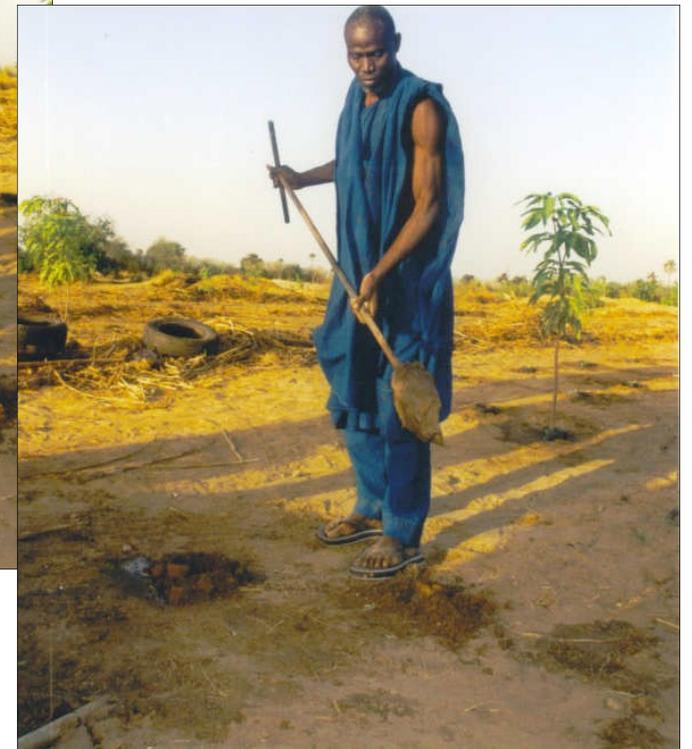
Les racines poussent très rapidement en profondeur et absorbent l'humidité au niveau de chaque orifice.

Au bout de 24 mois, la gaine plastique biodégradable se désintègre tandis que les racines ont atteint les niveaux humides profonds (riches en oligo-éléments), rendant de la sorte la plante parfaitement autonome.

Ce procédé breveté et expérimenté depuis plus de 14 ans sur plus de 100 000 arbres, supprime le risque de stress hydrique à l'origine de nombreuses pertes et grands gaspillages d'eau.

Ce procédé breveté dans divers pays Sahéliens, en Israël, en Tunisie etc... a été validé dès 1992 par le centre d'expérimentation du Génie Rural de France, et a reçu le 1er prix du Président de la République du Sénégal en 1992.

Percement du trou



Mise en place de la gaine et de la plante

